



HAL
open science

Parentalité positive

Claude Martin

► **To cite this version:**

| Claude Martin. Parentalité positive. 2022. halshs-03544705

HAL Id: halshs-03544705

<https://shs.hal.science/halshs-03544705v1>

Preprint submitted on 26 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Publié dans Isabelle Potrin et Elisabeth Luset (dir.), *Dictionnaire du fouet et de la fessée. Corriger et punir*. Paris, PUF, p. 561-564.

Parentalité positive

Néologisme jusqu'à la fin du XX^e siècle, le terme « parentalité » (*parenting* en anglais) désigne la manière dont les parents exercent leur rôle. Il renvoie davantage à des pratiques, des méthodes, des compétences qu'à une identité parentale précise. La parentalité est parfois qualifiée de positive, ce qui implique qu'elle puisse être négative, au sens où elle aurait des conséquences néfastes sur les enfants. On parle aussi de pensée, d'éducation et de psychologie positives. La parentalité positive s'inscrit dans un mouvement général de promotion du bien-être, du bonheur et de la réussite des individus. Le message dispensé par les courants d'idées et les méthodes dites positives peut être résumé de la manière suivante : « Vous avez votre destin entre vos mains, mais aussi celui de vos enfants ». Comme le souligne l'écrivaine américaine Barbara Ehrenreich en 2009, « le revers de la positivité est la lourde insistance sur la responsabilité personnelle ».

Les parents seraient donc tenus pour responsables aussi bien des réussites que des échecs de leur progéniture. Or le qualificatif « positif » a une histoire, depuis la « méthode Coué » du début du XX^e siècle jusqu'à la « positive attitude » prônée par Jean-Pierre Raffarin, Premier Ministre s'inspirant, en 2005, du titre d'une chanson populaire. Dans la France de l'entre-deux-guerres, les pratiques d'autosuggestion diffusées par le pharmacien Émile Coué ont connu un grand succès. On retrouve les mêmes idées aux États-Unis dans les années 1950, notamment dans un best-seller *Le pouvoir de la pensée positive* (*The Power of Positive Thinking*, 1952) dans lequel le pasteur protestant Norman Vincent Peale dispense des conseils pratiques pour redonner confiance en soi et permettre tous les succès. Ces mêmes idées alimentent les manuels de *self-aid* ou de *coaching* que l'on retrouve en tête de gondole chez les buralistes, dans la vie quotidienne comme dans l'entreprise. En 2000, ces idées ont connu une forme de consécration scientifique avec Martin Seligman, président de la puissante Association américaine de psychologie. Elles ont alors bénéficié du soutien financier de l'armée américaine, de puissantes fondations (comme la très conservatrice John Templeton Foundation) et de grandes entreprises (comme Coca Cola). L'éducation positive et la parentalité positive sont deux des derniers avatars de ces courants d'idées et méthodes.

Les promoteurs de la parentalité positive s'inscrivent dans la longue chaîne des experts en conseils aux parents, en éducation et en élevage (*childrearing*) des enfants que l'on songe, pour les États-Unis, aux pédiatres Benjamin Spock et Thomas Berry Brazelton ou à l'écrivain John Rosemond et, pour la France, à Laurence Pernoud (*J'élève mon enfant*) ou encore à la pédiatre et psychanalyste Françoise Dolto. À la fin des années 1990, la commercialisation et même le marché du conseil aux parents ont connu une nouvelle impulsion, avec la montée en puissance de la thématique de la parentalité, qui a pris le pas sur les questions de socialisation des enfants. S'impose alors l'idée que les pratiques et comportements des parents ont des conséquences majeures sur le devenir de l'enfant, d'où la promotion de la bienveillance et la condamnation de toute forme de châtement corporel.

Dans le contexte politique des années 1990, la parentalité est devenu un objet de politique publique, dite de « soutien à la parentalité » en France ou de *parenting support* au Royaume-Uni, qui combine un discours punitif et un discours d'accompagnement et de soutien aux familles. D'une part, en dénonçant la montée des incivilités et de la délinquance juvénile – la multiplication des « sauvages » et de la « racaille », pour reprendre des expressions des ministres de l'Intérieur français Jean-Pierre Chevènement en 1999 et Nicolas Sarkozy en 2005, auxquelles on peut ajouter l'« ensauvagement » utilisé par Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur en septembre 2020 –, les acteurs politiques sont tentés de faire des parents la source

principale des troubles et des problèmes sociaux : ils justifient ainsi des mesures punitives (contrat de parentalité, suspension du versement des allocations familiales) ou des mesures de rééducation de ces parents jugés incapables ou dont les compétences sont manifestement défailtantes. D'autre part, les mesures de « soutien à la parentalité » comprennent des groupes de parole ou l'accompagnement par des professionnels de la famille avec un tout autre objectif : rassurer les parents débordés des couches moyennes, soucieux de la réussite de leurs enfants. La crainte du déclassement en fait des consommateurs insatiables des techniques d'*intensive parenting*, où l'on incite les parents à s'investir dans le suivi de leurs enfants, notamment le suivi scolaire.

Selon le sociologue Frank Furedi « le *parenting* est devenu l'une des questions les plus vivement débattues du XXI^e siècle... Le déficit de compétence parentale est accusé d'être la cause des problèmes de santé mentale des enfants, des difficultés éducatives, des comportements antisociaux ; les conséquences destructrices de cette mauvaise parentalité produisant leurs effets tout au long de la vie d'un individu ». On peut s'interroger sur le poids accordé à la fonction parentale comme aux conséquences de leurs pratiques dès les premiers moments de la vie (les 1000 premiers jours). En effet, les pratiques parentales ne peuvent être abstraites de leur contexte, où interviennent des facteurs autres que les seules interactions entre parents et enfants, à commencer par l'appartenance sociale, le genre et les conditions de vie. Sans compter qu'en insistant sur les responsabilités parentales, ces injonctions aux bonnes pratiques génèrent de l'anxiété chez des parents : nombre d'entre eux tentent de faire de leur mieux au regard des contraintes qui les éloignent singulièrement de l'idéal promu par les défenseurs de la parentalité positive, comme le fait de ne pouvoir être suffisamment présents et disponibles compte-tenu des évolutions des formes de l'emploi, de la flexibilité et de l'imprévisibilité des horaires de travail ou encore de la précarité des statuts. En prétendant être positive, la parentalité risque de se limiter au fameux *blaming the victim*, qui consiste à reporter la faute sur ceux qui sont victimes de leur propre condition économique et sociale. En individualisant les responsabilités, on retire à la parentalité sa dimension collective et politique.

MARTIN Claude, CNRS

Bibliographie

Cabanas Edgar, ILLOUZ Eva, *Happycratie. Comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies*, Paris, 2018 ; CEDERSTRÖM Carl, SPICER André, *The Wellness Syndrome*. Cambridge, 2015 ; EHRENREICH Barbara, *Bright-Sided. : How the Relentless Promotion of Positive Thinking Has Undermined America*. New York, 2009 ; FUREDI Franck, « Foreword », in Ellie Lee, Jennie Bristow, Charlotte Faircloth, Jan Macvarish éd., *Parenting Culture Studies*, Basingstoke, 2014, p. viii-x; MARTIN Claude, *La parentalité en questions. Perspectives sociologiques*, Rapport pour le Haut Conseil de la Population et de la Famille, Paris, La Documentation Française, 2003 ; Id., « Être un bon parent » : une injonction contemporaine. Rennes, 2014.

Index des noms propres

Index thématique

Renvois

Dolto (Pignot) ; *J'élève mon enfant* de Laurence Pernoud (Geers) ; Modèles éducatifs parentaux (1950-2015) (François/Roberti-Lintermans) ; Parentalité et prévention de la délinquance (XX^e siècle) (François/Roberti-Lintermans) ; Presse magazine ; Télé-coaching